



Tout ce qu'il faut savoir pour déposer
un projet dans le cadre de l'appel
Cross Disciplinary Programs (CDP) 2026

**Pôle d'Appui aux pôles de recherche
DGD RIV / DAPAR**



Programme



Introduction

Présentation de
l'appel CDP

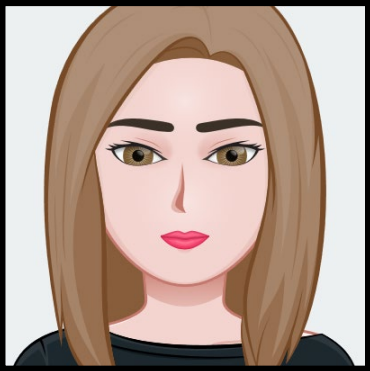
Formulaires et
annexes

Site web &
Plateforme de
soumission

Synthèse et
conclusion

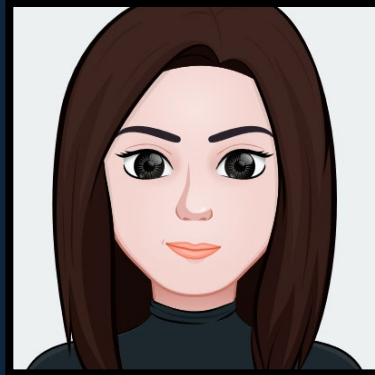
Notre équipe

pour vous soutenir dans vos démarches



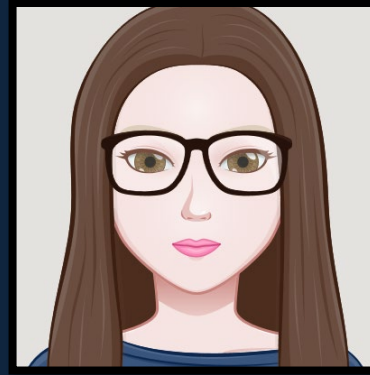
Fatima Tazghat

Responsable
Pôle d'Appui aux pôles recherche



Carole Musset

Coordonnatrice administrative,
Responsable fonctionnelle
Deposibus / Quantibus



Delphine Chasson

Coordonnatrice administrative,
Responsable campagne
Equipements scientifiques



Jeanne Chauvin

Coordonnatrice CDP
Référénte GATES (Grands
Instruments)

dgdriv-aap-recherche@univ-grenoble-alpes.fr

Pour simplifier l'accès à l'information un site web et une FAQ avec tous les appels recherche internes ouverts et à venir

<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/recherche/appels-a-projets/>



Introduction Philippe ROUX VPR UGA



Cadre des interactions pendant le webinaire

Présentation	Interactions	Synthèse et conclusion
Présentation : -de l'appel à projets -des formulaires et annexes -du site web et de la plateforme de soumission	A l'issue de chaque présentation Questions/Réponses <u>Questions spécifiques,</u> <u>individuelles envoyer</u> <u>un mail dgdriv-aap-recherche@univ-grenoble-alpes.fr</u>	Rappel des points clés



Appel à projets CDP Cross Disciplinary Programs

Jeanne CHAUVIN



CROSS DISCIPLINARY PROGRAMS (CDP) (1/2)

Deux volets

- CDP 2026 : nouvelles communautés scientifiques interdisciplinaires,
- Poursuite des CDP 2022 : prolongation des CDP labellisés en 2022.

Les projets doivent s'assurer du croisement des champs disciplinaires SHS (sciences humaines, politiques et sociales) et STS (sciences, technologies, santé).

Calendrier

- 24/02/2026 à 12h00 : [date limite de dépôt d'un résumé d'une page en français ou en anglais, par courriel en PDF à dgdriv-aap-recherche@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:dgdriv-aap-recherche@univ-grenoble-alpes.fr).

→ *Obligatoire pour déposer le projet complet.*

- 02/03/2026 à 12h00 : date limite de soumission du projet complet
- 16 et 17/06/2026 : auditions
- Juillet 2026 : décisions et diffusion des résultats

Financement

• Masse salariale

- ✓ PhDs
- ✓ Post Doc
- ✓ Appui à la recherche
- ✓ Stages
- ✓ Visiteurs...

• Fonctionnement

- ✓ Consommables
- ✓ Frais de déplacement
- ✓ Prestations de service...

• Investissement en équipement

- ❖ CDP 2026 : la demande financière doit être comprise entre 500k€ et 1,2M€.
- ❖ Poursuite des CDP 2022 : la demande financière doit être comprise entre 300k€ et 800k€.



Pour plus d'information

- Cahier des charges et modalités de dépôts
- Jeanne Chauvin
- dgdriv-aap-recherche@univ-grenoble-alpes.fr



CROSS DISCIPLINARY PROGRAMS (CDP) (2/2)

Eligibilité et recevabilité

■ CDP 2026 :

- Eligible : périmètre IdEX UGA sans restriction en termes de disciplines ou de méthodologies : laboratoires de recherche de l'UGA et unités grenobloises du CEA-DRT (Leti, Liten, List).
- Non éligible : CDP labellisé en 2016, 2017 ou 2022.

■ Poursuite des CDP 2022 :

- Eligible : CDP labellisé en 2022.
- Non éligible : CDP labellisé en 2016 ou 2017.

- Porteur ou co-porteurs (4 maximum) obligatoirement membres permanents (chercheur, enseignant-chercheur ou assimilé) d'une unité de recherche UGA ou d'une unité grenobloise du CEA-DRT.
- Impossibilité d'être porteur ou co-porteur : comité sélection CDP, directoire d'un pôle de recherche, Vice-Présidence Recherche et Innovation, Directoire UGA élargi.
- Une même personne ne peut porter ou co-porter qu'un seul projet.



Pour plus d'information

- Cahier des charges et modalités de dépôts
- Jeanne Chauvin
- dgdriv-aap-recherche@univ-grenoble-alpes.fr

☐ Financement

• Masse salariale

- ✓ PhDs
- ✓ Post Doc
- ✓ Appui à la recherche
- ✓ Stages
- ✓ Visiteurs...

• Fonctionnement

- ✓ Consommables
- ✓ Frais de déplacement
- ✓ Prestations de service...

• Investissement en équipement

- ❖ CDP 2026 : la demande financière doit être comprise entre 500k€ et 1,2M€.
- ❖ Poursuite des CDP 2022 : la demande financière doit être comprise entre 300k€ et 800k€.



FORMULAIRES ET ANNEXES

Template fourni :

- 1-Application_form_CDP2026 (.pdf)
- 2-Project_description_CDP2026 (.pdf)
- 3-Résumé_CDP2026 (.pdf)
- 3-Summary_CDP2026 (.pdf)
- 4-Persons involved_CDP2026 (.xls)

Sans template :

- CV en anglais du porteur, des co-porteurs le cas échéant, max. 4 pages pour chacun d'entre eux, 1 fichier compilé (.pdf)
- Lettres signées d'engagement financier de partenaires hors UGA, 1 fichier compilé (.pdf) - OPTIONNEL
- Document libre, 1 fichier compilé - OPTIONNEL



Pour plus d'information

- Cahier des charges et modalités de dépôts
- Jeanne Chauvin
- Dgdriv-aap-recherche@univ-grenoble-alpes.fr



SITE WEB & PLATEFORME DE SOUMISSION DEPOSIBUS

Site web « Appels recherche internes »

Une meilleure visibilité sur les outils de financement de la recherche

Une visualisation de l'ensemble des appels à projets recherche internes ouverts et à venir,

Une consultation des détails de ces appels : cahier des charges, calendrier, modalités de candidature

<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/recherche/appels-a-projets/>

DEPOSIBUS : plateforme dédiée au dépôt des dossiers candidatures :

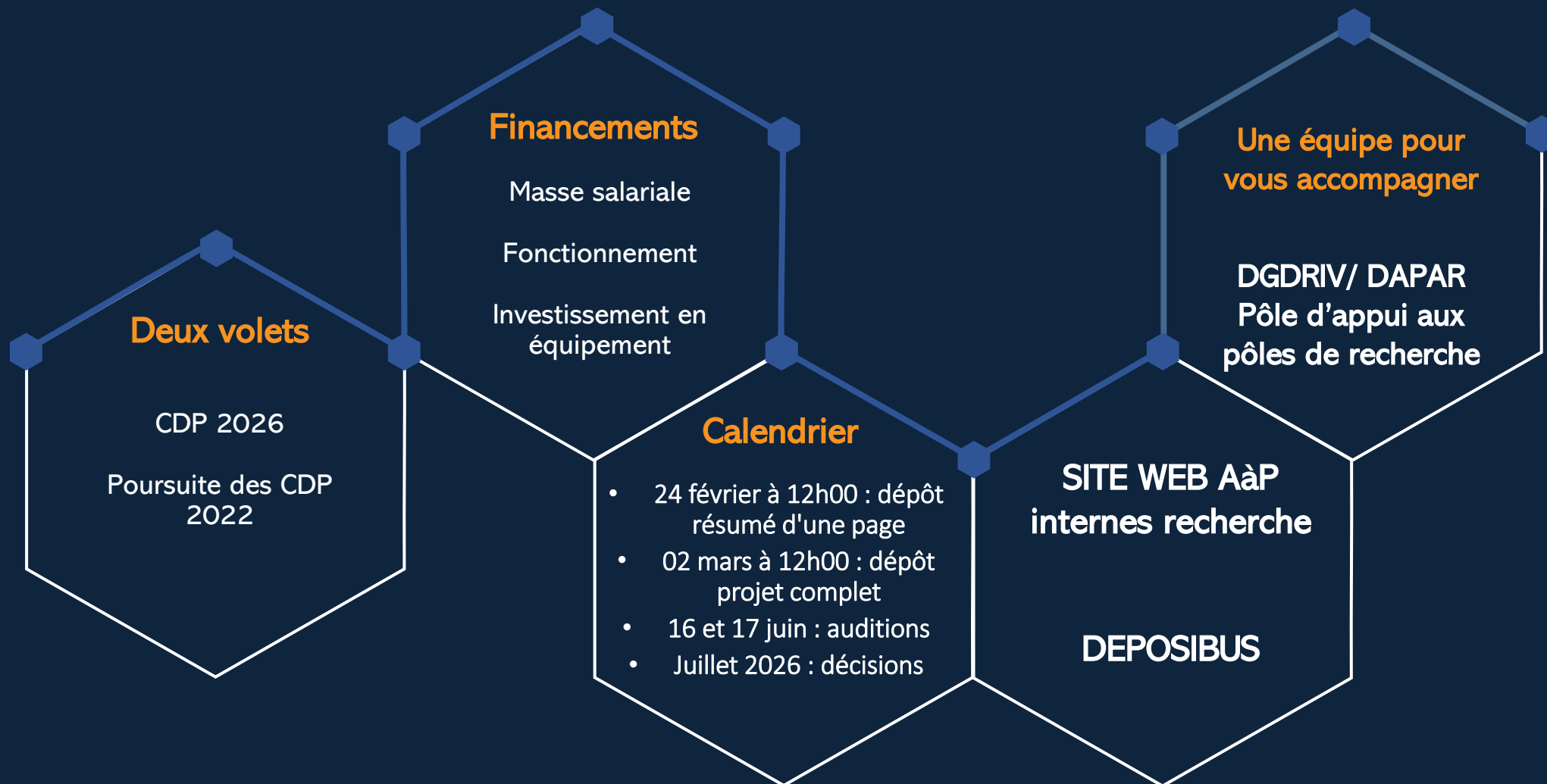
<https://deposibus.univ-grenoble-alpes.fr/>



Pour plus d'information

- Fatima Tazghat – Carole Musset – Delphine Chasson - Jeanne Chauvin
- dgdriv-aap-recherche@univ-grenoble-alpes.fr

Synthèse et conclusion





Merci

<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/recherche/appels-a-projets/>

Contact

dgdriv-aap-recherche@univ-grenoble-alpes.fr